



» Paiement instantané : quelles sont les solutions opérationnelles et pour quels cas d'usage ?



Christophe LESOBRE
Crédit Mutuel
Alliance Fédérale



Christian MUNHOVEN
Fnac Darty



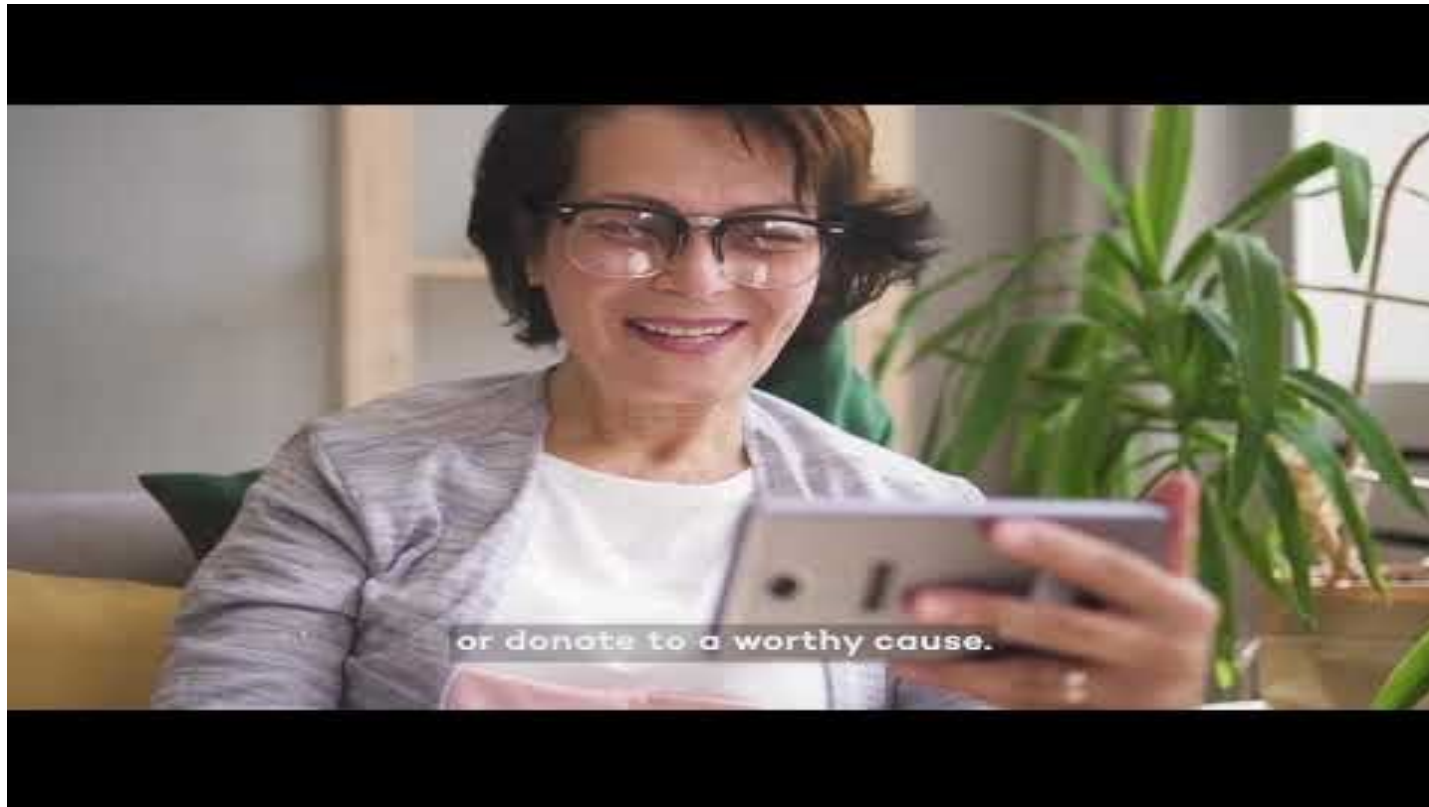
Imad BEN MARIEM
DataLog Finance



Christophe BOURGEONNIER
Foncia

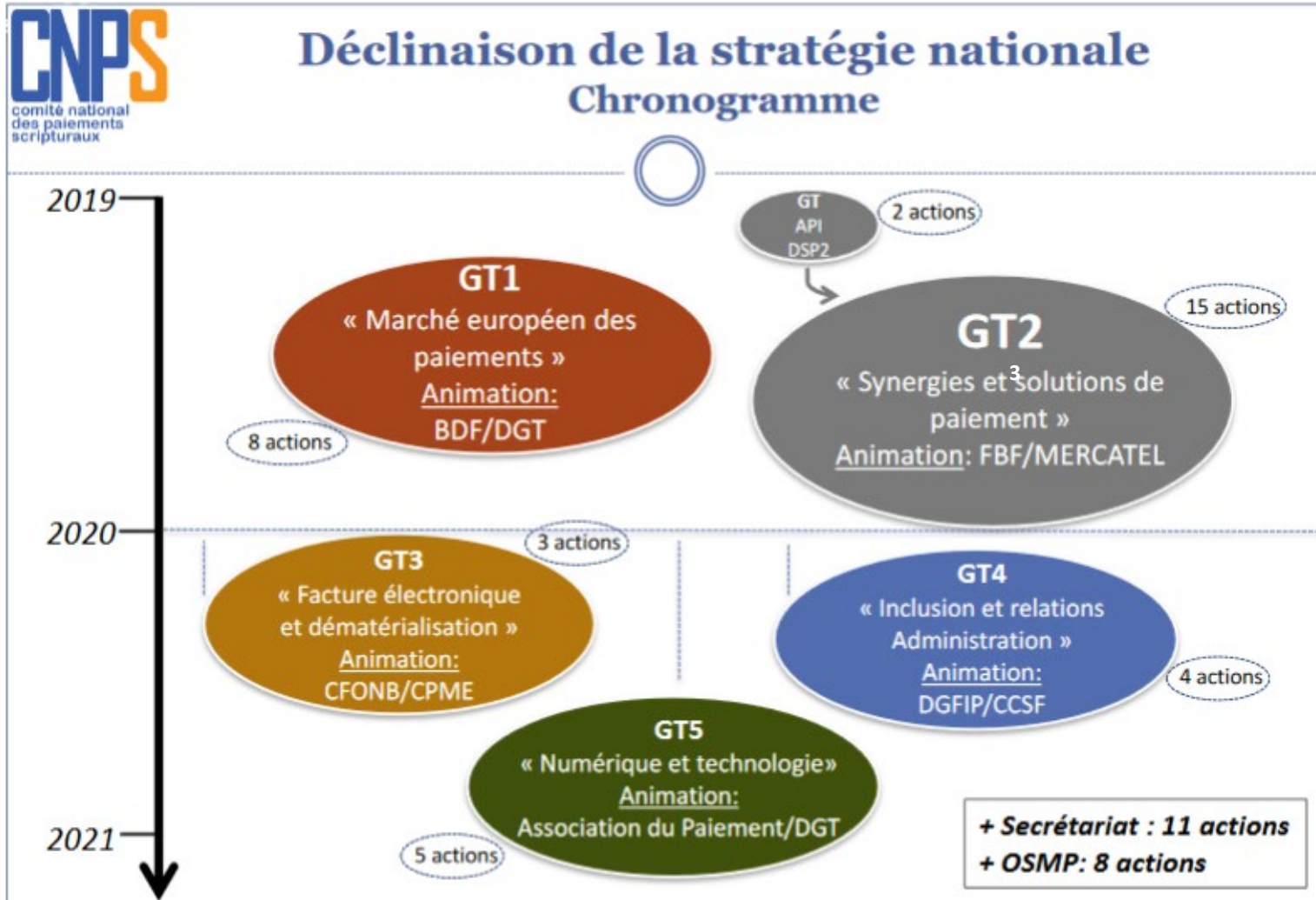


François SOENENS
Air France





» CNPS – Stratégie Nationale 2019-2025



3 AXES
5 GROUPES DE TRAVAIL
56 ACTIONS

AXE I : Vers les paiements électroniques : poursuivre les travaux pour des paiements dématérialisés et sécurisés au service de la société

AXE II : Accélérer le développement des innovations

AXE III : Concourir à l'ambition européenne d'un approfondissement du marché unique des paiements.





» Quel intérêt de faire du virement instantané?

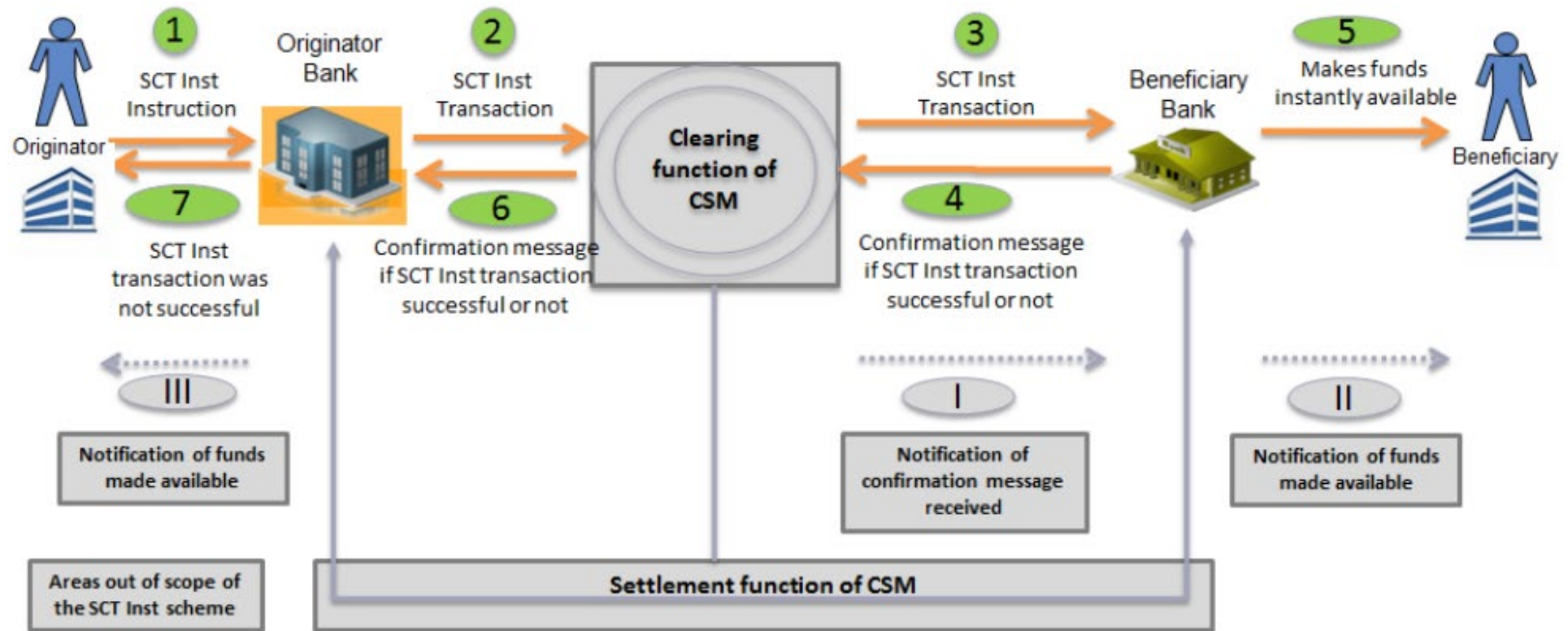
A chaque fois que le virement en temps réel apporte un plus :

- **Quand le virement est urgent :**
 - Paiement permettant de débloquer un service
 - Virement d'acompte de salaire
 - Remboursement de NDF
- **Quand il y a une attente forte du client :**
 - Un remboursement
 - Un paiement lié à un sinistre (dans le cadre d'une assurance)
- **Quand il y a un aspect psychologique important :**
 - Opération commerciale

Malgré le coût et la lourdeur de sa mise en place actuellement



» Le schéma général

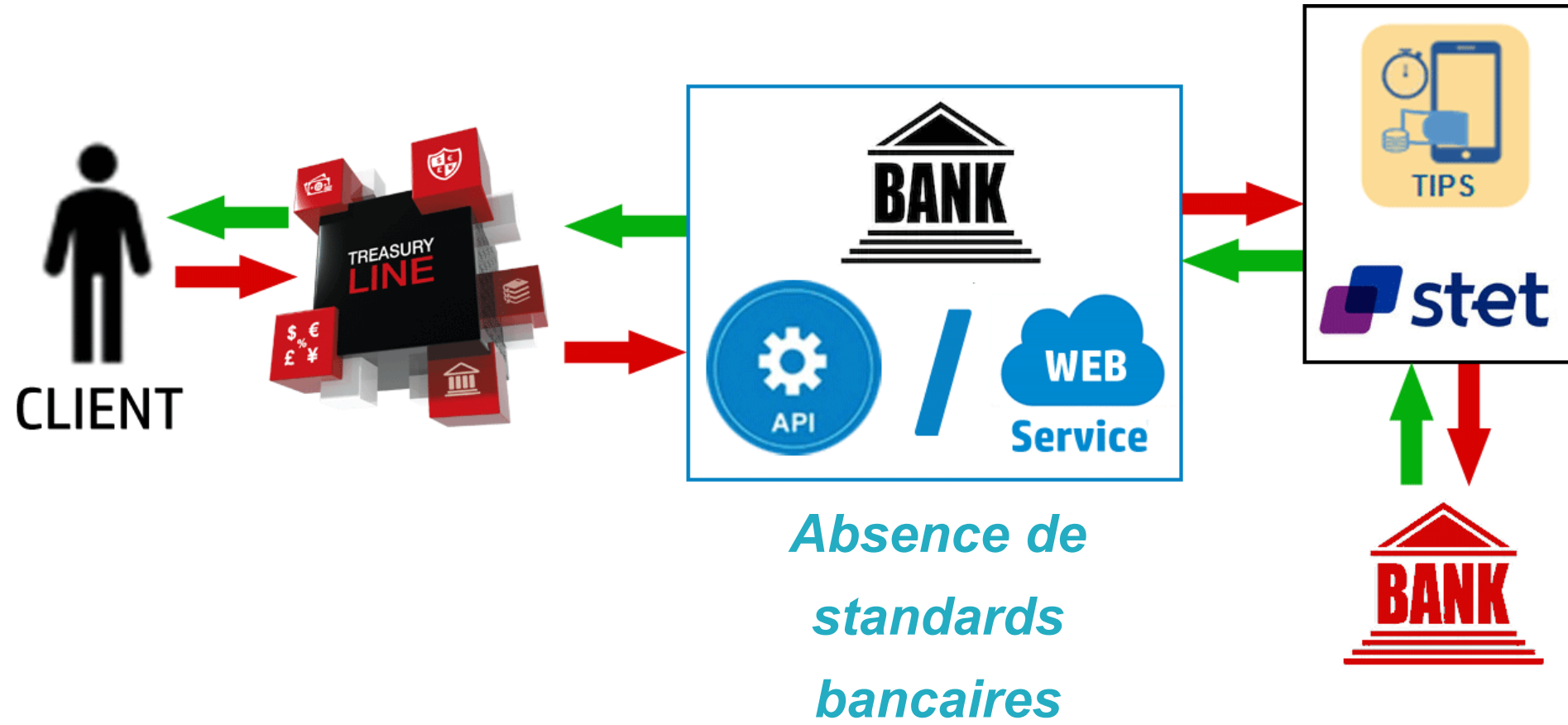


Source de l'image : SCT Instant Payment Official Rulebook
<https://www.europeanpaymentscouncil.eu/sites/default/files/kb/file/2018-11/EPC004-16%202019%20SCT%20Instant%20Rulebook%20v1.0.pdf>





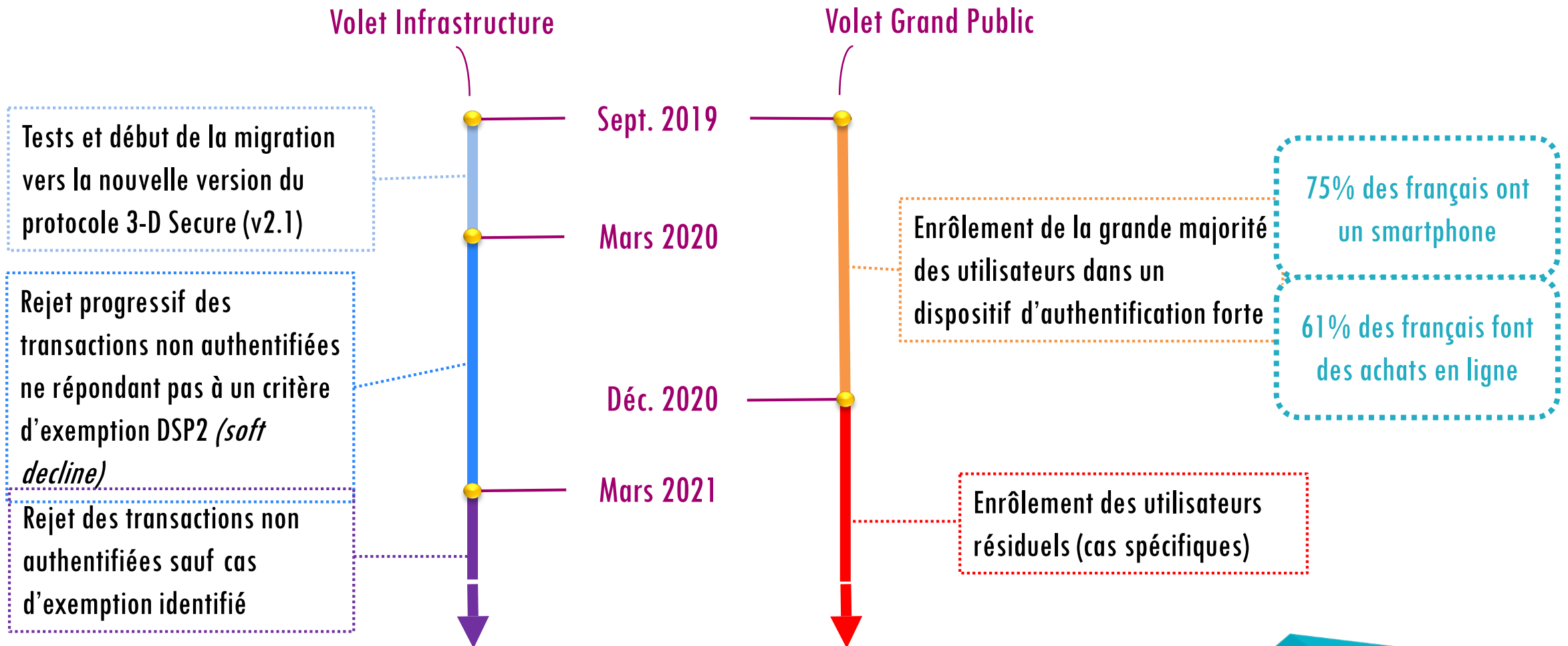
» Intégration des paiements instantanés dans un TMS

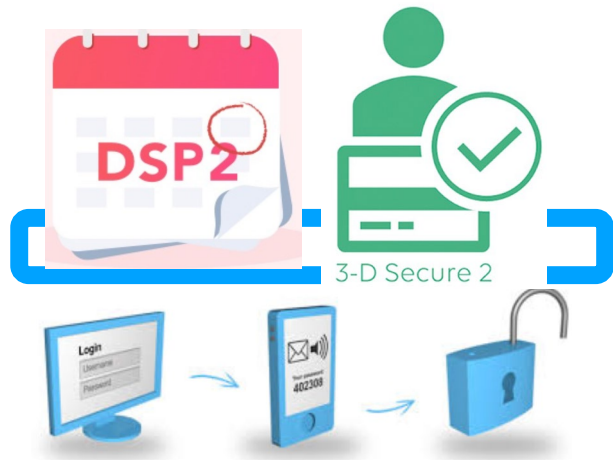


Authentification forte : contraintes et opportunités



» Les grandes lignes du plan de migration de la Place française





Banques
Emetteurs – Acquéreurs
PSP - PAT
Mercatel – Fevad
FBF - AFTE

E-COMMERCANTS



Relation Client
Confiance –
Consentement
Transformation
(2)
Eviter la rupture
Adhésion à la
Marque

CONSOMMATEURS

Communication

ECO-SYSTEME

MARCHANDS

CLIENTS - PUBLIC



» Les points clés à vérifier en tant que marchand

Le 3DSx :

- 1 • disponibilité de 3DS 2.1 et 2.2 auprès des PSPs et acquéreurs.

La data :

- 2 • prise en charge des nouveaux éléments de données
• vérification mise à jour des CGV des clients.

Le mobile :

- 3 • prise en charge par les PSPs du paiement par application mobile (3DS 2.X SDK)

Les transactions hors périmètre :

- 4 • prise en charge des Merchant Initiated Transactions (MIT) par PSPs et acquéreurs

La gestion des exemptions :

- 5 • mécanismes de transferts de responsabilités avec les acquéreurs
• Soft Decline en France à partir de mars 2020

La lutte contre la fraude :

- 6 • maintien d'un bon TRA (Transaction Risk Analysis) pour bénéficier des exemptions

Le timing :

- 7 • prise en charge des scénarii de repli si certains acteurs de l'écosystème ne sont pas prêts

La performance :

- 8 • robustesse de la plateforme des PSPs pour gérer l'augmentation des flux d'authentification en temps réel

